



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

COMMUNIQUE N° 075 /C/PAK/DG/DMA/2022 DU 09 DEC 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISE N°008/DCE/PAK/CIPM/2022 DU 01^{ER} DECEMBRE 2022 CONSECUTIVE A L'ACCORD DE GRE A GRE N°0250/L/22/PAK/CA/PCA/CE DU 28 NOVEMBRE 2022 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX OBJETS DES CONTRATS N° 022/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 6,1 HA DE TERRAINS AU DROIT DU PORT AUTONOME DE KRIBI DEDIES A L'ACTIVITE LOGISTIQUE, N° 021/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'ENVIRON 14 KM DE VOIES EN TERRE STABILISE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT D'UNE VOIE FORESTIERE D'ENVIRON 14KM) ET N° 009/M/PAK/CIPM/2019 DU 27 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CANAUX DE DRAINAGE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT DU DRAIN).

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAÎTRE D'OUVRAGE,
Communique :**

Les résultats de la consultation d'entreprise N°008/DCE/PAK/CIPM/2022 du 01^{er} décembre 2022 pour le parachèvement des travaux objets des contrats N° 022/M/PAK/CIPM/2019 du 30 octobre 2019 pour la réalisation d'une tranche opérationnelle de 6,1 ha de terrain au droit du Port Autonome de Kribi dédiée à l'activité logistique, N° 021/M/PAK/CIPM/2019 du 30 octobre 2019 pour la réalisation d'environ 14 km de voies en terre stabilise dans la zone industrialo portuaire de Kribi (phase 1 : aménagement d'une voie forestière d'environ 14km) et N° 009/M/PAK/CIPM/2019 du 27 mars 2020 pour la réalisation des travaux d'aménagement de canaux de drainage dans la zone industrialo portuaire de Kribi (phase 1 : aménagement du drain) se présentent comme suit :

N°	Libellé des travaux	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	PARACHEVEMENT DES TRAVAUX OBJETS DES CONTRATS N° 022/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 6,1 HA DE TERRAIN AU DROIT DU PORT AUTONOME DE KRIBI DEDIEE A L'ACTIVITE LOGISTIQUE, N° 021/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'ENVIRON 14 KM DE VOIES EN TERRE STABILISE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT D'UNE VOIE FORESTIERE D'ENVIRON 14KM) ET N° 009/M/PAK/CIPM/2019 DU 27 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CANAUX DE DRAINAGE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT DU DRAIN)	RAZEL CAMEROUN, B.P.: 11306 Yaoundé	1 004 672 729	1 198 072 229	04 mois



Le responsable de cette entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, dans les services du Port Autonome de Kribi, sis à l'immeuble R+2 à côté de la MEAO à Kribi, pour la suite de la procédure. *MA*

Fait à Kribi, le **09 DEC 2022**

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi

Ampliations :

- PCA/PAK ;
- ARMP
- PCIPM.



Patrice Melom